

## **DOSSIER ACADEMIQUE**

- Une copie du diplôme ou de l'attestation de réussite signée et cachetée;
- Les relevés de notes de tous les cours pour chacune des années d'études réussie et/ou échouée; les études réalisées dans une institution d'enseignement privé ne peuvent en aucun cas être prises en compte.
- Les tables des matières détaillées de tous les cours suivis, authentifiées par l'institution où l'étudiant a poursuivi ses études ou le lien vers le site web où l'information est disponible ;
- Le nombre de crédits (ECTS) de chacun des cours du programme suivi ou à défaut, le volume horaire, sur un document authentifié par l'université ou l'école;
- Une traduction en français du diplôme et des relevés de notes par un traducteur juré, si les documents ne sont pas rédigés en français, néerlandais, anglais, allemand, espagnol, italien ou portugais;
- La preuve de la maîtrise de l'anglais par résultat d'un des 3 tests d'anglais suivants : TOEFL, TOEIC, IELTS... de niveau B2 minimum (higher intermediate), passé il y a moins de 2 ans. Ce test est OBLIGATOIRE car tous les masters en français comportent plusieurs cours donnés en anglais.
- Un Curriculum vitae à jour ;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identité nationale ;
- La preuve du paiement des frais d'analyse de dossier.